

◆ L2

Langue apprise après la langue maternelle. C'est une désignation en didactique des langues et sociolinguistique.

◆ Langue maternelle (= L1 en didactique et sociolinguistique)

Première langue acquise dans l'enfance. Cependant, certains enfants peuvent avoir deux, voire plus, langues maternelles. Ce peut être le cas de ceux nés dans un couple mixte, de ceux nés dans un environnement plurilingue, en Afrique sub-saharienne par exemple.

◆ Langue d'origine

Il s'agit de la langue maternelle apprise par l'enfant dans le pays où il est né. Certains enfants peuvent avoir plusieurs langues maternelles.

◆ Minorité linguistique

Un groupe de personnes qui parle une langue autre que la langue officielle d'un pays. En France, il y a les langues régionales, historiquement installées sur le territoire (comme le basque, le breton, l'occitan, le corse, catalan, etc.) et les langues minoritaires, non territoriales (esperanto, yiddish, arabe, arménien, chinois, italien, portugais, espagnol, langue des signes, etc...).

En 1999, la France a signé la charte des langues régionales ou minoritaires mais ne l'a pas ratifiée.

Depuis 2001, la DGLFLF (Délégation générale à la langue française et aux langues de France), anciennement DGLF (Délégation générale à la langue française, créée en 1989) prend en compte toutes les langues parlées sur le territoire français.

◆ Plurilinguisme

Situation d'une personne qui parle, à des degrés divers, plusieurs langues.

◆ Multilinguisme

Situation d'un groupe ou d'un État dans lequel sont présentes plusieurs langues ou variétés linguistiques (ex. Suisse, Belgique, Canada, Israël, etc.)

◆ Culture/Interculturel/interculturalité

En France, la présence des élèves étrangers dans le système éducatif a obligé l'Institution à penser les situations d'enseignement au-delà du strict aspect linguistique. Les travaux récents mettent l'accent sur les dimensions interculturelles et pluriculturelles afin d'amener l'élève à penser la complexité du monde et les rapports à l'altérité

◆ **Enseignements de langue et de culture d'origine (ELCO) devenus en 2016 EILE (Enseignements internationaux de langues étrangères)**

Les ELCO concernent neuf pays : l'Algérie, la Croatie, l'Espagne, l'Italie, le Maroc, le Portugal, la Serbie, la Tunisie et la Turquie. Ils sont mis en œuvre sur la base d'accords bilatéraux prenant appui sur une directive européenne du 25 juillet 1977 visant à la scolarisation des enfants des travailleurs migrants (source : Ministère de l'Éducation nationale : <http://eduscol.education.fr/cid52131/enseignements-de-langue-et-de-culture-d-origine-elco.html>)



M O M P P MP M P O H
 O M PO M F M P PO P PO MPP P RO O
 PO M PO M PO F O M NN M RO O M N M PO